

**Atelier 'Habiter et vieillir'**

Année	5	Heures CM	14	Caractère	option	Code	
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	5	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Bagard

Autres enseignants : M. Spitz, Mme Derveaux

Objectifs pédagogiques

« HABITER ET VIEILLIR » - architecture domestique et vieillissement

Atelier de projet in situ intégré à Domus Lab, laboratoire permanent sur l'architecture domestique dans le Grand Est.

Enseignants : Nadège Bagard - Virginie Derveaux - Xavier Géant

Problématique :

La population occidentale vieillit, sous les effets conjugués de l'allongement de la durée de vie et de la baisse de la natalité. Dans ce contexte démographique, vieillir chez soi est non seulement un vœu fort mais aussi un enjeu de société à la croisée de l'aménagement du territoire, des politiques sociales et de l'apparition d'un marché économique en pleine expansion.

Sociologie, gérontologie, ingénierie et technologie de l'habitat et de la personne, de nombreux champs disciplinaires et domaines d'activités étudient et évaluent ce phénomène. En prenant en compte ces connaissances nouvelles et contrastées, l'atelier de projet interrogera l'apport, le rôle et l'impact de l'architecture dans l'habitat senior.

Comment définir cet habitat ? Est-il possible d'en catégoriser différentes acceptions ?

Quels sont les dispositifs architecturaux qui lui seraient spécifiques, par rapport à ceux qui relèvent du fondement commun de l'architecture domestique, ancrée dans les habitus et les organisations sociales ?

Quelles formes urbaines et programmatiques cet habitat induit-il ? Comment envisager son évolutivité, sa pérennité ou sa réversibilité dans la fabrique urbaine ?

Ce type d'opération est-il une opportunité pour la revitalisation des villages et des villes ?

Comme pour les expériences passées des ateliers DOMUS LAB en 2016 et 2017, ces questions seront explorées et testées par le projet architectural, ici utilisé comme moyen de recherche et de réflexion libre entre les étudiants, les chercheurs et le monde professionnel.

Contenu**SEQUENCE 1 - IMMERSION**

- prise de connaissance et analyse de la problématique, du contexte, des acteurs, des enjeux.

Rencontres et entretiens avec des personnes âgées en différentes situations, les acteurs de la politique publique en charge de l'autonomie et aide à domicile, les soignants, les aidants, ...

- analyse comparée de cahiers des charges de 'Résidence Autonomie', afin de comprendre la transcription des attentes et leur orientation vis-à-vis de la réponse architecturale.

SEQUENCE 2 - PROJET & DISPOSITIFS

Recherche par le projet architectural des dispositifs, organisations et usages identifiés durant la Séquence 1, sur un terrain donné.

BLOG

- Le blog a pour objectif de faire état des thématiques, rencontres, entretiens et analyses de la séquence 1 - Immersion, et des recherches de projet de la séquence 2 - Dispositifs.

- Chaque étudiant doit alimenter le blog pour chacune des deux séquences, à travers un article et le média de son choix.

- Le contenu du blog préfigure la publication faisant état de la méthodologie et du bilan de l'atelier.

EVENEMENT

- organisation d'une journée d'étude thématique, transdisciplinaire, en commun avec l'ENSA Strasbourg

Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur les différentes composantes de l'atelier :

- SEQUENCE 1 : travail en groupe. Analyse sur un des thèmes proposés par l'équipe enseignante. Restitution écrite (dossier) + article blog + présentation orale.

- SEQUENCE 2 : projet architectural. Cohérence et pertinence vis-à-vis des problématiques formulées.

Travaux requis

SEQUENCE 1 : IMMERSION

- lecture d'ouvrages et articles de référence.
- entretiens sociologiques
- synthèses argumentées et critiques, orientées vers le développement de la recherche architecturale

SEQUENCE 2 : PROJET & DISPOSITIF

- proposition architecturale, s'appuyant sur des documents graphiques et volumétriques variés (plans, croquis, schémas, images, maquettes, ...) mis en relation à différentes échelles
 - synthèse écrite (1 page) et orale de la proposition
-